

# Journée du Souvenir des enrôlés de force



La section de Hesperange de l'association des enrôlés de force victimes du nazisme a organisé dimanche une cérémonie à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Elle a été marquée par un service religieux célébré par le curé de la paroisse d'Itzig, l'abbé Mathias Nies, embellie par la chorale

Ste-Cécile de la localité. Ensuite les membres de la section présidée par M. Julien Coner ont déposé en présence des autorités communales conduites par le bourgmestre M. A. Theis une gerbe au monument aux Morts.

La cérémonie était encadrée par la fanfare d'Itzig dirigée par René Dahm.

## Une éventuelle participation aux communales sera décidée au prochain congrès extraordinaire

### Enrôlés de force de Niedercorn

Depuis de longues années les enrôlés de force revendiquent une amélioration de leur situation. Un premier volet de leurs demandes et propositions a été réalisé voici un certain temps, mais le second volet qui concerne en quelque sorte le problème le plus déterminant, à savoir la préterrate volontaire, n'est pas entré en vigueur. Cette revendication importante a été évoquée, de façon intensive dans le cadre de l'exposé que le président M. Jos. Weirich a prononcé lors de l'assemblée générale des enrôlés de force de Niedercorn, qui s'est tenue au café Haupt.

Le comité national a décidé de faire le point lors d'un congrès extraordinaire qui aura lieu le dimanche 12 avril à partir de 9 h à l'école de Junodern. A cette occasion, les délégués se pencheront sur la résolution qui a été votée lors du dernier congrès au mois de septembre 1980 à Hesperange. Alors que pour des raisons inconnues, on laisse le problème en friche et que les promesses s'attendent enfin un dénouement.

Lors de la réunion annuelle à Niedercorn, M. Aloyse Entininger répondit à plusieurs questions de la préterrate volontaire, prit position sur des questions générales. En ce qui concerne la section ni-

dercornoise, on retiendra une effectif de 126 hommes et 30 femmes. Le comité se compose ainsi: président Bernard Jacob; vice-président Mady Nurenberg; secrétaire, Nicolas Weber; trésorier, Victor Felgen; membres: Pili Spanier, Marcel Lallemand, Kleren et Norbert Lallemand. Le commissaire aux comptes est Marcel Kneip.

JE 19 III 81